

# VADE MECUM

## Services payants surtaxés

Pratiques et règles applicables 2013



## Vade-mecum Services payants surtaxés

Ce vade-mecum a été conçu dans une volonté d'intégrer dans un seul document **la multiplicité des pratiques et des règles applicables**.

En effet, les services de médias audiovisuels qui font appel à la participation des téléspectateurs ou des auditeurs au moyen d'un numéro de téléphone ou d'un SMS surtaxés sont omniprésents. Les pratiques, en constante évolution, sont quant à elles multiples et variées, à l'image des règles qui les encadrent. Le vade-mecum répertorie ainsi de manière thématique les dispositions-clés en la matière.

L'objectif n'est donc pas de créer de nouvelles règles – d'autant qu'il s'agit de pratiques souvent à la limite des compétences du CSA – mais de proposer aux éditeurs un **document synthétique et didactique** pour les accompagner aux mieux dans leurs pratiques.

La version la plus récente est disponible en ligne à l'adresse :  
[www.csa.be/documents/categorie/36](http://www.csa.be/documents/categorie/36)